

DSEC  
S.I.D.P.C.  
N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

à Mont-de-Marsan, le lundi 12 septembre 2022

**VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE A ENJEU DE SÉCURITÉ**

**Destinataires :**

– Tous les maires du département des Landes  
– Les services compétents : CORG, DDSP 40, CD40, DDTM, DML, SDIS, SAMU, DGAEM, Sémaphore de Messanges, SMGBL, SMLL, Capitainerie port Capbreton, ENEDIS, DD ARS, DMD, UD DREAL, DSDEN, Orange Bordeaux, SNCF (COGC), BESR, OFB .  
Préfecture et sous-préfecture, COZ Sud-ouest  
Nombre de pages : 1

La préfecture des Landes vous informe que le département est placé en état de **VIGILANCE JAUNE A ENJEU DE SÉCURITÉ – ORAGES** pour l'ensemble des communes du département des Landes.

**À compter du lundi 12 septembre 2022 à 18 heures**

**Situation météorologique :**

En soirée, des orages remontent depuis le Pays-Basque Espagnol sur le sud de l'Aquitaine. Ces orages donneront des cumuls significatifs (5/10 voire 15mm) sur le sud des Pyrénées-Atlantiques accompagnés de chutes de grêles et de rafales comprises entre 60/80 km/h localement 90 km/h. En remontant sur le nord des Pyrénées-Atlantiques, les Landes et le sud Gironde, les orages prendront un caractère plus électrique, moins pluvieux mais toujours accompagné localement de rafales autour de 60/80 km/h voire plus. Actuellement nous sommes dans un contexte de sécheresse de sols dans les massifs forestiers avec une humidité prévue pour aujourd'hui inférieure à 30%. Ces orages électriques pourraient déclencher des départs de feu en soirée voire première partie de nuit.

**Les consignes de comportement aux particuliers sont disponibles sur le site de météo France et dans le communiqué de presse de la Préfecture .**

**Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo, en particulier :**

Vous voudrez bien informer immédiatement les exploitants des campings et aires naturelles situés sur votre commune de cette situation.

Vous voudrez bien informer les organisateurs de manifestations sur votre commune, avec une attention particulière sur les chapiteaux, tentes et structures.

La préfète et par délégation,  
Le directeur de Cabinet de la préfète ds Landes

  
Cyrille LEEUVRE